



**Fraternité des
policiers et policières
de Montréal**

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

« Le maire doit faire respecter sa parole. Trouve-t-il qu'il y a trop de policiers à Montréal ? »

**Yves Francoeur,
Président de la Fraternité**

Montréal, le jeudi le 22 octobre 2009 – Le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, déclarait lors d'une conférence de presse tenue le 5 octobre dans un parc de Montréal : « Les directions que nous avons données de façon très claire, Claude Dauphin et moi-même, à Yvan Delorme, c'est de ne pas mettre des policières et des policiers à pied ». Lors d'un point de presse tenu le 14 octobre, le maire réitérait avoir demandé au directeur Delorme de ne pas recourir à des mises à pied. L'engagement du maire a d'ailleurs été largement diffusé dans les médias.

Le maire fera-t-il respecter sa parole ?

Environ 60 postes permanents sont actuellement non comblés, ce qui réduit bien entendu les effectifs, contrairement aux vœux exprimés par le premier magistrat. Mais surtout, environ 130 jeunes policiers et policières temporaires arrivent ces jours-ci à la limite permise par la convention collective en tant que policier temporaire. Au terme de cette limite, la convention prévoit qu'ils doivent être **mis à pied** ou devenir permanents.

Or, voilà maintenant qu'on exige de la Fraternité qu'elle négocie la mise sur pied d'une **brigade de commercialisation des services de police** comme préalable à l'empêchement de la **mise à pied** de ces jeunes policiers et de ces jeunes policières. « Franchement, on aura vraiment tout vu dans cette ville...monsieur le maire pourrait-il s'il-vous-plaît faire respecter sa parole ? » a déclaré Yves Francoeur.

Martin Desrochers
Directeur des communications et de la recherche
(514) 913-0708
(514) 527-4161